



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **FANDANGO NEO***

*de la société*                      **BAYER SAS**

*enregistrée sous le*            **n° 2021-5335**

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 2 février 2024,*

*Considérant qu'un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,*

*Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 sont respectées,*

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas autorisée** en France.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Informations générales sur le produit	
Nom du produit	FANDANGO NEO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BAYER SAS CS 90106 16 rue Jean-Marie Leclair 69266 LYON CEDEX 09 France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	50 g/L - fluoxastrobine 100 g/L - prothioconazole
Numéro d'intrant	1125-2021.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 23/05/2024

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103206 Avoine*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103230 Avoine*Trt Part.Aer.*Piétin verse	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103231 Avoine*Trt Part.Aer.*Rouille couronnée	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
00108036 Blé*Trt Part.Aer.*Fusariose à microdochium	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103202 Blé*Trt Part.Aer.*Fusarioses	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
<b>15103209</b> Blé*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
<b>15103210</b> Blé*Trt Part.Aer.*Piétin verse	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
<b>15103214</b> Blé*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
<b>15103221</b> Blé*Trt Part.Aer.*Septoriose(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
<b>00121016</b> Orge*Trt Part.Aer.*Fusariose à microdochium	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
<b>00121015</b> Orge*Trt Part.Aer.*Fusarioses	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
15103226 Orge*Trt Part.Aer.*Helminthosporiose et ramulariose	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103225 Orge*Trt Part.Aer.*Oidium(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103207 Orge*Trt Part.Aer.*Piétin verse	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103229 Orge*Trt Part.Aer.*Rhynchosporiose	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103205 Orge*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 61)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		
15103232 Seigle*Trt Part.Aer.*Rhynchosporiose	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
	<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.		



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
<b>15103208</b> Seigle*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1,75 L/ha	1/an	F (BBCH 69)
<b>Motivation du refus :</b> L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques.			